

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de M. OUALAOUCH, Conseiller communal, relative à la période de blocus et à l'encadrement proposé par la Commune pour accompagner les étudiants

M. OUALAOUCH donne lecture du texte suivant :

M. OUALAOUCH geeft lezing van de volgende tekst:

Le mois de mai n'annonce pas que le retour du soleil et du beau temps, c'est en parallèle aussi une période des plus « sympathique » pour bon nombre d'étudiants, et je parle en connaissance de cause, qui doivent faire face à la fameuse période de blocus permettant de préparer la session d'examen de juin.

Alors dans ce contexte, il est essentiel de canaliser ses forces et son énergie pour adapter une méthodologie d'étude des plus efficace dans un environnement adapté à l'étude et certaines personnes ont besoin d'un lieu externe à leur domicile pour trouver cette facilité d'étude.

Certains étudiants se demandent donc si leur commune propose justement la possibilité d'avoir accès à un lieu d'étude avec une connexion à internet, avec des heures d'ouvertures les plus larges possibles et éventuellement un accompagnement sur demande de personne de référence pour poursuivre ce blocus de la meilleure des façons.

J'ai bien évidemment perçu divers informations qui allaient dans ce sens mais je pense qu'il est important de rappeler ce qui est mis en place par la Commune et comment rendre cela accessible aux étudiants de manière efficiente.

Vous conviendrez qu'il est plus facile pour un étudiant anderlechtois de trouver un lieu ou étudier dans le calme pas loin de chez lui plutôt que de devoir faire le déplacement jusqu'à la bibliothèque du « Solbosch » par exemple.

Mes questions au Collège sont donc les suivantes :

- Des locaux, bibliothèques ou d'autres lieux sont-ils mis à disposition des étudiants lors du blocus et de la session d'examen de juin ?
- De quelle manière les étudiants peuvent-ils être informés de la disponibilité et des heures d'ouverture de ces locaux ?

Madame l'Echevine EL IKDIMI donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen EL IKDIMI geeft lezing van het volgend antwoord:

La réussite scolaire ne se joue pas uniquement en période de blocus. Elle repose sur un accompagnement continu, tout au long de l'année. Consciente de cette réalité, la commune d'Anderlecht, à travers son « Plan Action Jeunesse » actualisé et son programme d'action de la majorité, a développé plusieurs initiatives concrètes pour soutenir les jeunes dans leur parcours académique.

Parmi les espaces d'étude communaux existants, nous pouvons compter :

- L'espace « 16Arts », situé rue Rossini, 16, qui comprend un « Espace Public Numérique » (EPN) et met à disposition des ordinateurs fixes, une imprimante et une connexion wifi. Un lieu essentiel pour les étudiants qui ont besoin d'un accès au matériel numérique. Cet espace offre des horaires plus étendus pendant le blocus.

- Les « Cafet'1070 », gérées par le service « Affaires sociales », sont accessibles sur trois sites :

- o Peterbos,

- o Colombophiles (quartier Bizet),

- o Les Trèfles.

Ces cafétérias sont ouvertes en semaine de 8h à 16h, avec wifi gratuit et café offert, dans un environnement convivial, calme et propice à la concentration.

- La bibliothèque francophone d'Anderlecht, elle aussi, reste un lieu central de travail pour les étudiants. Elle est ouverte tous les jours de la semaine sauf le lundi.

L'accessibilité à ces structures est bien évidemment adaptée et élargie en période de blocus.

Au-delà de la mise à disposition des lieux, la Commune veille à centraliser et à diffuser tout au long de l'année des informations utiles en matière de soutien scolaire et d'accompagnement des jeunes. Nous utilisons pour cela nos réseaux sociaux, des newsletters ciblées, ainsi que le journal local « Anderlecht Contact » et d'autres supports.

Par ailleurs, nous informons et encourageons les étudiants anderlechtois à découvrir et à utiliser des outils numériques pratiques, comme les plateformes « Brik – Study Spaces » ou encore l'application « Affluence ». Il s'agit d'une plateforme et une application régionales qui permettent de repérer et réserver facilement d'autres espaces d'étude disponibles dans la région.

Mais notre ambition va plus loin. Dans le cadre du « Plan Action Jeunesse », plusieurs objectifs ont été validés et demandés par les jeunes.

- Développer la mise à disposition des espaces d'études pour les jeunes

- Centraliser et diffuser les lieux mis à disposition dans la commune

Les services « Jeunesse » et « Affaires sociales » lancent de nouveaux espaces avec les jeunes et les seniors, comme dans certaines « Cafet » et locaux fréquentés par des seniors. Ces projets visent à encourager le soutien scolaire pour les plus jeunes, tout en favorisant l'empowerment numérique des aînés.

Ces espaces sont encadrés par des ASBL spécialisées, avec l'implication de jeunes pour assurer l'accueil, la gestion, et parfois l'animation. Nous souhaitons ainsi créer un climat de confiance, de rencontre et de service mutuel entre générations. À ce jour, plusieurs projets pilotes sont en cours dans les quartiers de Wayez, Bizet, Parc Astrid, Lennik et Forestier.

Le service « Jeunesse » poursuit activement sa collaboration avec des dispositifs tels que « Schola ULB » et les études dirigées pour renforcer l'accompagnement scolaire des élèves en difficulté. Ces initiatives, mises en œuvre en partenariat avec l'antenne scolaire, le CPAS, visent à offrir un soutien personnalisé et gratuit aux jeunes de la commune.

Des sessions, animées par des étudiants-tuteurs formés par « Schola ULB », permettent aux élèves de consolider leurs connaissances, de restaurer leur confiance en eux et d'élaborer un projet scolaire personnel.

L'objectif de notre Administration est clair : offrir à chaque jeune un cadre structurant, des outils concrets, un accompagnement accessible, et des opportunités. Parce que soutenir nos étudiants, c'est investir dans l'avenir de notre commune.

Soutenir nos étudiants, c'est bien plus qu'un simple engagement éducatif : c'est un investissement précieux dans l'avenir de notre commune. En leur offrant les outils nécessaires pour réussir, nous préparons une génération capable de relever les défis de demain.

M. OUALAOUCH :

Je ne manquerai pas de relayer ces informations à mon réseau et j'encourage le Collège à faire des même, surtout en cette période difficile pour les étudiants.